

## Régime parlementaire

Par **Pauline Mauche**, le 14/11/2012 à 13:52

Bonjour, petite question sur le régime parlementaire:  
Le parlement a-t-il deux chambres (sénat et assemblée nationale) ou il a seulement une chambre en régime parlementaire?

Merci

Par **Camille**, le 14/11/2012 à 15:49

Bonjour,  
Curieuse question.  
Rien trouvé en tapant une recherche dans votre *Gogol* préféré ?

Assemblée nationale, appelée aussi "Chambre des députés", parfois appelée aussi "Chambre basse" (ou "Palais Bourbon") ;  
Sénat, parfois appelé aussi "Chambre haute" (ou "palais [barre]Whisky[/barre]" euh non... "Palais du Luxembourg").

Les deux assemblées forment ce qu'on appelle le Parlement.  
Quand elles se réunissent réellement ensemble, on appelle ça un Congrès (mais... elles ne se réunissent pas au "Palais des Congrès"...)  
[smile4]

Par **Pauline Mauche**, le 14/11/2012 à 20:09

C'est bon j'ai trouvé monisme et dualisme merci quand même

Par **Camille**, le 15/11/2012 à 12:27

Bonjour,  
[citation]C'est bon j'ai trouvé monisme et dualisme merci quand même[/citation]  
Bien, bien... si, pour vous, ça répond à la question...  
[smile17]

Par **Camille**, le 15/11/2012 à 15:06

Re,  
Oui, ça va, ça fait tellement plaisir de rendre service !  
[smile36]